

OBJECTIFS DE L'ACTION

Objectifs ciblés dans l'Agenda 21

Objectif 2.2 Préserver et valoriser les espaces de nature dans la ville

Contexte et enjeux

La Ville de Troyes s'inscrit dans une démarche de gestion raisonnée et différenciée des espaces paysagers. Un choix reconnu et valorisé par l'obtention d'une 4^e fleur en 2010. Il s'agit d'un mode de gestion plus écologique, qui implique des techniques nouvelles, reposant sur la diversité des réponses en fonction des milieux et des besoins de la flore, des usages de l'espace public et de l'esthétique recherchée. Cette démarche environnementale vise à développer la biodiversité, afin de rééquilibrer la population d'insectes, très rarement prise en compte dans le milieu urbain et pourtant susceptible de combattre contre les insectes ravageurs. Une méthode biologique et naturelle qui permet d'éviter l'application d'insecticides.

Consciente de la dangerosité des produits phytosanitaires, la Ville de Troyes a lancé par exemple une action « zéro phyto ». Désormais, aucun pesticide n'est utilisé pour entretenir les massifs du centre-ville et des alentours. Le produit de la taille des arbustes ou de l'élagage des arbres est broyé et restitué dans les massifs. Ce procédé limite la pousse de mauvaises herbes, et par conséquent l'utilisation de produits phytosanitaires.

En 2010, la Ville de Troyes s'est inscrite dans une démarche de communication sur son mode de gestion raisonnée des espaces paysagers, cette initiative a été récompensée par l'obtention du label « 2010, Année internationale de la biodiversité » décerné par le Ministère de l'Ecologie, du Développement durable, des Transports et du Logement. Poursuivre cette sensibilisation auprès du grand public pour faire comprendre l'évolution de la gestion paysagère est indispensable afin que les Troyens s'approprient et s'inspirent de ces efforts pour les reproduire dans leurs jardins personnels ou partagés.

Objectifs de l'action

- Sensibiliser l'ensemble des Troyens et des touristes à la pratique de la gestion raisonnée et différenciée
- Sensibiliser le public aux enjeux de la préservation des milieux
- Favoriser l'acceptation de l'évolution de la gestion paysagère (présence d'herbes, éradication de certaines espèces)

GESTION ET SUIVI DE L'ACTION

Mesures concrètes	Cibles et objectifs visés	Calendrier	Budget	Financements	Services pilotes
Pose de panneaux d'information dans les parcs de la ville sur cinq sujets : les prairies naturelles, les prairies fleuries, les herbes au pied des arbres, le non désherbage des trottoirs et des jardins.	- Troyens - Visiteurs	Action réalisée	5 000 €	Ville de Troyes	Espaces Paysagers
Communication auprès de la presse municipale, locale, nationale et/ou spécialisée	- Troyens - Visiteurs	Action pérenne	/	/	Espaces Paysagers
Journées portes ouvertes aux serres municipales (2011) : présentation des moyens humains et matériels du service Espaces Paysagers	Troyens	A pérenniser	10 000 € dont 8000 € de personnel	Ville de Troyes	Espaces Paysagers

Présentation du service Espaces Paysagers lors des conseils de quartier	Troyens	Action réalisée	Coûts inclus dans le fonctionnement interne du service	Ville de Troyes	- Espaces Paysagers - Mission Développement Durable
Communication sur le site Internet de l'Agenda 21	- Troyens - Visiteurs	Action réalisée, à pérenniser	/	Ville de Troyes	- Mission Développement Durable - Direction des Systèmes d'Information

Indicateurs de suivi et d'évaluation

- Nombre d'actions de communication effectuées
- Nombre d'articles de presse parus

Partenaires

Secteur associatif

Bilan/commentaires (si engagée)